



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **www.matterio.construction :** **Une réponse au développement de l'économie circulaire dans les territoires**

#### **Paris, 27 novembre 2017**

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) mettent en ligne un centre de ressources et d'information sur l'économie circulaire et la gestion des déchets inertes des chantiers de Travaux Publics.

Ce site internet, accessible à tous, a reçu le soutien de l'ADEME et est reconnu par l'Etat comme une action « Engagement pour la croissance verte ».

La profession recycle et valorise plus de 60% des déchets inertes du BTP. L'objectif de 70 % de valorisation des déchets de construction et de démolition d'ici 2020 fixé par la loi de transition énergétique est atteignable. Pour mobiliser les différents acteurs, collectivités, maîtres d'œuvre et entreprises dans la réussite de cet objectif, ce centre de ressources vise à les mettre en relation et partager les bonnes pratiques.

Pratique, collaboratif, gratuit, Matterio propose :

- Des références techniques et réglementaires actualisées et accessibles à tous,
- Des témoignages, des supports de formation et des chiffres clés,
- Un outil de géolocalisation des installations de traitement sur l'ensemble du territoire français,
- De l'interactivité avec une communauté d'experts disponibles pour répondre à toutes les questions.

La profession, qui participe aux travaux d'élaboration de la feuille de route de l'économie circulaire engagée par Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, apporte, grâce à l'outil Matterio.construction, une réponse pragmatique à l'intégration du recyclage et de la valorisation des déchets inertes dans l'acte de construire.



**La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)** regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus :


[www.fntp.fr](http://www.fntp.fr)  [@fntp\\_info](https://twitter.com/fntp_info)

**L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)** est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...).

Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : [www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)

**L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)** participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/_ademe)

**Contacts presse :**

**FNTP : Jean-Christophe Goux-Reverchon** - Tél. : 01 44 13 31 15 / 06 45 84 45 69 ✉ [gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)

**UNICEM : Monet Communication – Christelle de Montbel** – Tél. 01 47 05 88 10 ✉ [cmontbel@monetcom.com](mailto:cmontbel@monetcom.com)

**ADEME** : Tél. : 01 58 47 81 28 ✉ [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)